



Paris, le 16 février 2018



**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP



### **Objet : situation des classes de 3<sup>ème</sup> prépa-pro à la rentrée 2018**

Monsieur le ministre,

Les classes de troisième dites préparatoires à l'enseignement professionnel (3<sup>ème</sup> prépa-pro) accueillent actuellement plus de 30 000 élèves par an dans les lycées professionnels et les collèges. Très majoritairement issus de milieu social défavorisé, les élèves de ces classes présentent pour la plupart de grandes difficultés scolaires. Les enseignant·es qui interviennent devant ces élèves mettent tout en œuvre pour apporter remédiation, motivation pour les apprentissages scolaires et permettre aux jeunes de construire leur orientation, principalement vers la voie professionnelle.

A l'heure où les opérations de préparation de la rentrée 2018 sont en cours, nous souhaitons attirer votre attention sur les moyens dédiés spécifiquement à ces classes. Point d'appui important pour les élèves et les enseignant·es, l'enseignement de découverte professionnelle passe par la mise en activité (réalisations, projets...). Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, cela ne peut se réaliser qu'en groupes à effectif réduit.

La remontée des situations dans les académies fait apparaître de fortes disparités quant aux dotations horaires attribuées à ces classes. Les lycées professionnels sont aujourd'hui obligés de prendre les heures sur d'autres formations (CAP ou Bac pro) pour permettre un bon fonctionnement pédagogique des classes de 3<sup>ème</sup> prépa-pro.

De plus, il s'avère que certains rectorats (sur l'académie de Reims par exemple) n'allouent même pas à ces classes le volume complémentaire de 3 heures prévu pourtant dans l'article 6 de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.

Pour nos organisations, cette situation est proprement scandaleuse.

Nous demandons que l'ensemble des moyens prévus dans les textes réglementaires soient attribués à ces classes. En cette période où vous annoncez sans cesse vouloir revaloriser la voie professionnelle, ces classes qui contribuent à l'alimenter ont d'urgence besoin de toute la considération qui leur est due. Nous demandons donc que des instructions soient données

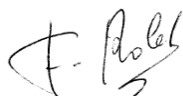
rapidement aux recteurs pour qu'un volume horaire supplémentaire leur soit affecté pour la rentrée 2018 afin de permettre aux élèves qui y sont scolarisés de renforcer leur niveau dans les enseignements généraux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sigrïd GERARDIN  
Co-secr taire g n ral  
du SNUEP-FSU



Fr d rique Rolet  
Co-secr taire g n rale  
du SNES-FSU



Benoit Hubert  
Secr taire g n ral  
du SNEP-FSU



Paul Devin  
Secr taire g n ral  
du SNPI-FSU

